

10. La Trinité du Paradis

^{10:0.1} LA Trinité Paradisiaque des Déités éternelles permet au Père d'échapper plus facilement à l'absolutisme de personnalité. La Trinité associe parfaitement l'expression illimitée de l'infinie volonté personnelle de Dieu avec l'absoluité de la Déité. Le Fils Éternel et les divers Fils d'origine divine, en commun avec l'Acteur Conjoint et ses enfants de l'univers, permettent effectivement au Père de se libérer des limitations qui autrement seraient inhérentes à la primauté, à la perfection, à l'invariance, à l'éternité, à l'universalité, à l'absoluité et à l'infinité.

^{10:0.2} La Trinité du Paradis assure efficacement la pleine expression et la parfaite révélation de la nature éternelle de la Déité. Les Fils Stationnaires de la Trinité fournissent de la même manière une révélation pleine et parfaite de la justice divine. La Trinité est l'unité de la Déité, et cette unité repose éternellement sur les fondations absolues de la divine unité des trois personnalités originelles, coordonnées et coexistantes, Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu l'Esprit.

^{10:0.3} Partant de la situation présente sur le cercle de l'éternité, et regardant en arrière dans le passé sans fin, nous ne pouvons découvrir qu'une seule inévitabilité inéluctable dans les affaires de l'univers, et c'est la Trinité du Paradis. J'estime que la Trinité était inévitable. Lorsque je regarde le passé, le présent, et l'avenir du temps, je considère que rien d'autre dans tout l'univers des univers n'était inévitable. Le présent maître univers vu en rétrospective ou en prospective est impensable sans la Trinité. Avec la Trinité du Paradis, nous pouvons admettre des alternatives ou même de multiples manières de faire toutes choses, mais, sans la Trinité du Père, du Fils et de l'Esprit, nous sommes incapables de concevoir comment l'Infini aurait pu réussir une personnalisation triple et coordonnée en face de l'unité absolue de la Déité. Nul autre concept de la création n'arrive à la hauteur du statut de la Trinité, où la complétude de l'absoluité inhérente à l'unité de la Déité est couplée avec la plénitude de libération volitive inhérente à la triple personnalisation de la Déité.

10.1 La Source-Centre Première Distributive d'Elle-même

^{10:1.1} Il semblerait que le Père ait inauguré dans l'éternité du passé une politique de profonde distribution de lui-même. Dans la nature généreuse, aimante et aimable du Père Universel, il y a quelque chose qui l'incite à ne réserver pour lui-même que l'exercice des pouvoirs et de l'autorité qu'il estime apparemment impossible de déléguer ou de conférer.

^{10:1.2} Le Père Universel s'est constamment dépouillé de toutes les parties de lui-même qu'il pouvait conférer à un autre Créateur ou à une créature. Il a délégué à ses Fils divins et à leurs intelligences associées tous les pouvoirs et toute l'autorité qui pouvaient être délégués. Il a effectivement transféré à ses Fils Souverains, dans leurs univers respectifs, toutes les prérogatives d'autorité administrative qui étaient transférables. Dans les affaires d'un univers local, il a rendu chaque Fils Créateur Souverain tout aussi parfait, compétent et revêtu d'autant d'autorité que le Fils Éternel l'est dans l'univers central et originel. En octroyant la possession d'une personnalité avec la dignité et la sainteté qu'elle comporte, il a distribué, effectivement conféré tout ce qu'il avait lui-même, tous ses attributs, toutes les choses dont il pouvait se dépouiller, de toutes les manières, dans tous

les âges, dans tous les lieux, en faveur de toutes les personnes, et cela dans tous les univers, sauf dans celui de sa demeure centrale.

10:1.3 La personnalité divine n'est pas centrée sur elle-même. La distribution de lui-même et le partage de la personnalité caractérisent l'individualité du libre arbitre divin. Les créatures cherchent à s'associer avec d'autres créatures personnelles ; les Créateurs sont incités à partager la divinité avec les enfants de leur univers ; la personnalité de l'Infini se révèle en tant que Père Universel partageant la réalité d'être et l'égalité du moi avec deux personnalités coordonnées, le Fils Éternel et l'Acteur Conjoint.

10:1.4 Pour acquérir quelque connaissance de la personnalité du Père et de ses divins attributs, nous dépendrons toujours des révélations du Fils Éternel. En effet, lorsque l'acte conjoint de création fut accompli, lorsque la Troisième Personne de la Trinité jaillit à l'existence en tant que personnalité et exécuta les concepts conjugués de ses divins parents, le Père cessa d'exister en tant que personnalité non qualifiée. Lorsque l'Acteur Conjoint vint à l'existence et que se matérialisa le noyau central de la création, certains changements éternels eurent lieu. Dieu se donna comme personnalité absolue à son Fils Éternel. C'est ainsi que le Père confère la « personnalité de l'infinité » à son unique Fils engendré, tandis que les deux confèrent la « personnalité conjointe » de leur éternelle union à l'Esprit Infini.

10:1.5 Pour ces raisons, et pour d'autres qui dépassent la capacité conceptuelle du mental fini, il est extrêmement difficile aux créatures humaines de comprendre l'infinie personnalité paternelle de Dieu, sauf sous l'aspect où elle est universellement révélée chez le Fils Éternel et où, avec le Fils, elle est universellement active chez l'Esprit Infini.

10:1.6 Puisque les Fils Paradisiaques de Dieu visitent les mondes évolutionnaires, et parfois même y habitent dans la similitude de la chair mortelle, et puisque les effusions rendent possible aux mortels de connaître effectivement quelque chose de la nature et du caractère de la personnalité divine, les créatures des sphères planétaires doivent donc se tourner vers les effusions de ces Fils du Paradis pour obtenir des informations fiables et dignes de confiance sur le Père, le Fils et l'Esprit.

10.2 Personnalisation de la Déité

10:2.1 Par la technique de trinitisation, le Père se dépouille de la personnalité spirituelle non qualifiée qui est le Fils, mais, ce faisant, il se constitue le Père de ce même Fils, et ainsi s'empare de la capacité illimitée à devenir le Père divin de toutes les créatures volitives intelligentes créées ultérieurement, ou extériorisées, ou appartenant à d'autres types personnalisés. En tant que personnalité absolue et non qualifiée, le Père ne peut agir que sous l'aspect du Fils et avec lui ; mais, en tant que Père personnel, il continue à conférer la personnalité sur la multitude diverse des différents niveaux de créatures volitives intelligentes, et il maintient pour toujours des relations personnelles d'association aimante avec cette vaste famille d'enfants de l'univers.

10:2.2 Après que le Père eut effusé sur la personnalité du Fils la plénitude de lui-même, et au moment où cet acte d'effusion de soi est complet et parfait, les partenaires éternels font appel à la nature et au pouvoir infinis qui existent ainsi dans l'Union Père-Fils et effusent conjointement ces qualités et attributs qui constituent encore un autre être semblable à eux-mêmes, et cette

personnalité conjointe, l'Esprit Infini, complète la personnalisation existentielle de la Dêité.

10:2.3 Le Fils est indispensable à la paternité de Dieu. L'Esprit est indispensable à la fraternité de la Seconde et de la Troisième Personne. Il faut un minimum de trois personnes pour former un groupe social, mais c'est la moindre des raisons pour croire à l'inévitabilité de l'Acteur Conjoint.

10:2.4 La Source-Centre Première est l'infinie personnalité-père, la personnalité-source illimitée. Le Fils Éternel est l'absolu de personnalité non qualifié, cet être divin qui représente, au long de tous les temps et de toute l'éternité, la parfaite révélation de la nature personnelle de Dieu. L'Esprit Infini est la personnalité conjointe, l'unique conséquence personnelle de l'union perpétuelle du Père-Fils.

10:2.5 La personnalité de la Source-Centre Première est la personnalité de l'infinité, moins la personnalité absolue du Fils Éternel. La personnalité de la Source-Centre Troisième est la conséquence surajoutée de l'union entre la personnalité-Père libérée et la personnalité-Fils absolue.

10:2.6 Le Père Universel, le Fils Éternel et l'Esprit Infini sont des personnes uniques. Aucune n'est une copie, chacune est originale, toutes les trois sont unies.

10:2.7 Seul le Fils Éternel éprouve la plénitude des divines relations de personnalité. Il a conscience à la fois de sa filiation avec le Père, de sa paternité envers l'Esprit, et de son égalité divine avec le Père-ancêtre et l'Esprit-associé. Le Père connaît l'expérience d'avoir un Fils qui est son égal, mais le Père ne connaît pas d'antécédents ancestraux. Le Fils Éternel a l'expérience de la filiation, la reconnaissance d'une personnalité ancestrale, et en même temps il a conscience d'être conjointement parent de l'Esprit Infini. Quant à l'Esprit Infini, il a conscience d'une double origine de sa personnalité, mais il n'est pas l'un des parents d'une personnalité de Dêité coordonnée. Avec l'Esprit, le cycle existentiel de personnalisation de la Dêité est accompli. Les personnalités primaires issues de la Source-Centre Troisième sont expérientielles, et au nombre de sept.

10:2.8 J'ai mon origine dans la Trinité du Paradis. Je connais la Trinité comme Dêité unifiée. Je sais aussi que le Père, le Fils et l'Esprit existent et agissent selon leurs capacités personnelles définies. Je sais encore pertinemment que non seulement ils agissent personnellement et collectivement, mais qu'ils coordonnent aussi leurs accomplissements en divers groupements, de sorte qu'en fin de compte ils opèrent sous sept capacités différentes, seuls ou à plusieurs. Et puisque ces sept associations épuisent les possibilités de ces conjugaisons divines, il est inévitable que les réalités de l'univers apparaissent en sept variantes de valeurs, de significations et de personnalités.

10.3 Les Trois Personnes de la Dêité

10:3.1 Bien qu'il n'existe qu'une seule Dêité, il y a trois personnalisation positives et divines de la Dêité. En ce qui concerne les divins Ajusteurs dont l'homme a été doté, le Père a dit : « Faisons l'homme à notre image. » Cette référence à des actes et à des agissements d'une Dêité plurielle apparaît à maintes et maintes reprises dans les écrits d'Urantia, démontrant clairement que l'on y reconnaît l'existence et l'activité des trois Sources-Centres.

10:3.2 On nous enseigne que le Fils et l'Esprit entretiennent tous deux les mêmes relations d'égalité avec le Père dans l'association de la Trinité. Sans aucun doute, ils le font dans l'éternité et en tant que Dités, mais, dans le temps et comme personnalités, ils dévoilent certainement des relations de nature très variée. Vues du Paradis au dehors dans les univers, ces relations paraissent très similaires, mais, lorsqu'on les observe des domaines de l'espace, elles apparaissent tout à fait différentes.

10:3.3 Les Fils divins sont en vérité le « Verbe de Dieu », mais les enfants de l'Esprit sont vraiment les « Actes de Dieu ». Dieu parle par le Fils et, avec le Fils, agit par l'Esprit Infini, tandis que dans toutes les activités de l'univers, le Fils et l'Esprit sont exquisement fraternels et travaillent comme deux frères égaux avec admiration et amour pour un Père commun honoré et divinement respecté.

10:3.4 Le Père, le Fils et l'Esprit sont certainement égaux en nature et coordonnés en existence, mais il y a des différences évidentes dans leurs accomplissements universels, et, lorsqu'une personne de la Dité agit seule, elle paraît limitée dans son absoluté.

10:3.5 Avant de s'être volontairement dépouillé de la personnalité, des pouvoirs et des attributs qui constituent le Fils et l'Esprit, le Père Universel semble avoir été (du point de vue philosophique) une Dité non qualifiée, absolue et infinie. Mais cette Source-Centre Première théorique dépourvue d'un Fils ne pouvait en aucun sens du terme être considérée comme le Père Universel ; la paternité n'est pas réelle sans filiation. De plus, pour que le Père ait été absolu au sens total, il faudrait qu'il ait été seul à exister à un moment éternellement distant. Mais il n'a jamais eu une telle existence solitaire ; le Fils et l'Esprit sont tous deux coéternels avec le Père. La Source-Centre Première a toujours été et sera à jamais l'éternel Père du Fils Originel et, avec le Fils, l'ancêtre éternel de l'Esprit Infini.

10:3.6 Nous observons que le Père s'est dépouillé de toute manifestation directe d'absoluité, sauf de la paternité absolue et de la volition absolue. Nous ne savons pas si la volition est un attribut inaliénable du Père ; nous pouvons seulement remarquer qu'il ne s'est pas dépouillé de sa volition. Une telle infinité de volonté doit avoir été éternellement inhérente à la Source-Centre Première.

10:3.7 En conférant l'absoluité de personnalité au Fils Éternel, le Père Universel échappe aux entraves de l'absolutisme de personnalité, mais, en faisant cela, il prend une mesure qui lui enlève à jamais la possibilité d'agir seul en tant qu'absolu de personnalité. Et avec la personnalisation finale de la Dité coexistante - l'Acteur Conjoint - apparaît l'interdépendance trinitaire critique des trois personnalités divines relative au fonctionnement total de la Dité dans l'absolu.

10:3.8 Dieu est l'Absolu-Père de toutes les personnalités dans l'univers des univers. Le Père est personnellement absolu en liberté d'agir, mais, dans les univers du temps et de l'espace créés, en voie de création et encore à créer, on ne peut discerner que le Père soit absolu comme Dité totale, sauf dans la Trinité du Paradis.

10:3.9 À l'extérieur de Havona, la Source-Centre Première opère comme suit dans les univers phénoménaux :

10:3.10 1. Comme créateur, par les Fils Créateurs, ses petits-fils.

10:3.11 2. Comme contrôleur, par le centre de gravité du Paradis.

10:3.12 3. Comme esprit, par le Fils Éternel.

10:3.13 4. Comme mental, par le Créateur Conjoint.

10:3.14 5. Comme Père, elle maintient un contact parental avec toutes les créatures par son circuit de personnalité.

10:3.15 6. Comme personne, elle agit directement dans toute la création par ses fragments exclusifs - chez les hommes par les Ajusteurs de Pensée.

10:3.16 7. Comme Déité totale, elle n'agit que dans la Trinité du Paradis.

10:3.17 Tous ces abandons et délégations de juridiction par le Père Universel sont entièrement volontaires et imposés à lui-même par lui-même. Le tout-puissant Père prend intentionnellement sur lui de limiter ainsi son autorité dans l'univers.

10:3.18 Le Fils Éternel paraît agir en unité avec le Père dans tous les aspects spirituels, sauf dans l'effusion des fragments de Dieu et dans d'autres activités prépersonnelles. Le Fils n'est pas non plus étroitement associé aux activités intellectuelles des créatures matérielles ni aux activités énergétiques des univers matériels. En tant qu'absolu, le Fils opère comme une personne, et seulement dans le domaine de l'univers spirituel.

10:3.19 L'Esprit Infini est étonnamment universel et manifeste une incroyable variété de talents dans toutes ses opérations. Il travaille dans les sphères du mental, de la matière et de l'esprit. L'Acteur Conjoint représente l'association Père-Fils, mais opère aussi par lui-même. Il n'est directement intéressé ni par la gravité physique, ni par la gravité spirituelle, ni par le circuit de personnalité, mais il participe plus ou moins à toutes les autres activités de l'univers. Bien qu'il dépende apparemment de trois contrôles de gravité existentiels et absolus, l'Esprit Infini semble exercer trois supercontrôles. Il emploie ce triple don de bien des façons pour transcender, et apparemment pour neutraliser même les manifestations des forces et des énergies primaires, allant jusqu'aux confins superultimes de l'absoluité. Dans certaines situations, ces supercontrôles transcendent absolument même les manifestations primordiales de la réalité cosmique.

10.4 L'Union Trinitaire de la Déité

10:4.1 Parmi toutes les associations absolues, la Trinité du Paradis (la première triunité) est unique comme association exclusive de Déité personnelle. Dieu n'agit en tant que Dieu que par rapport à Dieu et à ceux qui peuvent connaître Dieu ; mais, en tant que Déité absolue, il n'agit que dans la Trinité du Paradis et par rapport à la totalité de l'univers.

10:4.2 La Déité Éternelle est parfaitement unifiée ; néanmoins, il y a trois personnes de la Déité parfaitement individualisées. La Trinité du Paradis rend possible d'exprimer simultanément dans toute leur diversité les traits de caractère et les pouvoirs infinis de la Source-Centre Première avec ses éternels coordonnés, et toute l'unité divine des fonctions universelles de la Déité indivise.

10:4.3 La Trinité est une association de personnes infinies fonctionnant impersonnellement, mais sans contrevenir à la personnalité. À titre de comparaison grossière, un père, un fils et un petit-fils pourraient former une entité corporative qui serait non personnelle, mais néanmoins sujette à leurs volontés personnelles.

10:4.4 La Trinité du Paradis est réelle. Elle existe comme union de Dêité du Père, du Fils et de l'Esprit ; cependant, le Père, le Fils ou l'Esprit, ou deux quelconques d'entre eux, peuvent agir par rapport à cette même Trinité du Paradis. Le Père, le Fils et l'Esprit peuvent collaborer d'une manière non trinitaire, mais non comme trois Dêités. En tant que personnes, ils peuvent collaborer comme ils le veulent, mais cela n'est pas la Trinité.

10:4.5 Rappelez-vous toujours que les actes de l'Esprit Infini sont la fonction de l'Acteur Conjoint. Le Père et le Fils opèrent tous deux en lui, par lui et comme lui. Mais il serait futile de tenter d'élucider le mystère de la Trinité : trois comme un et en un, et un comme deux et agissant pour deux.

10:4.6 La Trinité est reliée à l'ensemble des affaires de l'univers de telle manière qu'il faut compter avec elle lorsque nous tentons d'expliquer la totalité d'un événement cosmique isolé ou d'une relation de personnalité. La Trinité fonctionne à tous les niveaux du cosmos, tandis que l'homme mortel est limité au niveau fini. Il faut donc que l'homme se satisfasse d'un concept fini de la Trinité en tant que Trinité.

10:4.7 En tant que mortels dans la chair, vous devriez envisager la Trinité selon vos lumières individuelles et en harmonie avec les réactions de votre mental et de votre âme. Vous ne pouvez savoir que très peu de choses sur l'absoluité de la Trinité, mais, au cours de votre ascension vers le Paradis, vous éprouverez bien des fois de l'étonnement devant les révélations successives et les découvertes inattendues de la suprématie et de l'ultimité, sinon de l'absoluité, de la Trinité.

10.5 Fonctions de la Trinité

10:5.1 Les Dêités personnelles ont des attributs, mais, il n'est guère logique de parler de la Trinité comme ayant des attributs. Il serait plus approprié de considérer cette association d'êtres divins comme ayant des fonctions, telles que l'administration de la justice, les attitudes de totalité, l'action coordonnée et le supercontrôle cosmique. Ces fonctions sont activement suprêmes, ultimes et (dans les limites de la Dêité) absolues dans la mesure où elles concernent toutes les réalités vivantes de valeur de personnalité.

10:5.2 Les fonctions de la Trinité du Paradis ne sont pas simplement la somme des dons de divinité apparents du Père augmentée des attributs spécialisés qui sont uniques dans l'existence personnelle du Fils et de l'Esprit. Le résultat de l'association trinitaire des trois Dêités du Paradis entraîne l'évolution, l'extériorisation et la dêitisation de nouveaux pouvoirs, de nouvelles significations, valeurs et capacités de révélation, d'action et d'administration universelles. Les associations vivantes, les familles humaines, les groupes sociaux ou la Trinité du Paradis ne s'accroissent pas par de simples additions arithmétiques. Le potentiel du groupe dépasse toujours de beaucoup la simple somme des attributs des individus qui le composent.

10:5.3 La Trinité maintient une attitude unique en tant que Trinité envers l'univers entier du passé, du présent et de l'avenir. Et les fonctions de la Trinité peuvent être examinées au mieux dans les

attitudes de la Trinité envers l'univers. Ces attitudes sont simultanées et peuvent être multiples par rapport à n'importe quelle situation ou événement isolé.

^{10:5.4} 1. Attitude envers le Fini. Le maximum de limitation que la Trinité s'impose à elle-même est son attitude envers le fini. La Trinité n'est pas une personne, et l'Être Suprême ne personnalise pas exclusivement la Trinité, mais le Suprême est l'approche maximale de la focalisation personnalité-pouvoir de la Trinité que les créatures finies peuvent comprendre. C'est pourquoi l'on parle parfois de la Trinité par rapport au fini comme de la Trinité de Suprématie.

^{10:5.5} 2. Attitude envers l'Absonite. La Trinité du Paradis prend en considération les niveaux d'existence qui sont plus que finis mais moins qu'absolus, et cette relation est parfois dénommée la Trinité de l'Ultimité. Ni l'Ultime, ni le Suprême ne représentent totalement la Trinité du Paradis, mais, dans un sens restrictif et pour leurs niveaux respectifs, chacun paraît représenter la Trinité durant les époques prépersonnelles où se développe le pouvoir expérientiel.

^{10:5.6} 3. L'Attitude Absolue de la Trinité du Paradis se rapporte à des existences absolues et culmine dans l'action de la Dêité totale.

^{10:5.7} La Trinité Infinie implique l'action coordonnée de toutes les relations de triunité de la Source-Centre Première - non déifiées aussi bien que déifiées - et c'est pourquoi il est très difficile à saisir pour des personnalités. En contemplant la Trinité comme infinie, ne négligez pas les sept triunités ; vous pourrez ainsi éviter certaines difficultés de compréhension et résoudre partiellement certains paradoxes.

^{10:5.8} Toutefois, je ne dispose pas d'un langage qui me permette de transmettre au mental humain limité la vérité complète et la signification éternelle de la Trinité du Paradis, ni la nature de l'interassociation perpétuelle des trois êtres infiniment parfaits.

10.6 Les Fils Stationnaires de la Trinité

^{10:6.1} Toute loi prend origine dans la Source-Centre Première ; elle est la loi. L'administration de la loi spirituelle est inhérente à la Source-Centre Seconde. La révélation de la loi, la promulgation et l'interprétation des statuts divins, est la fonction de la Source-Centre Troisième. L'application de la loi, la justice, tombe dans le domaine de la Trinité du Paradis, et elle est mise à exécution par certains Fils de la Trinité.

^{10:6.2} La Justice est inhérente à la souveraineté universelle de la Trinité du Paradis, mais la bonté, la miséricorde et la vérité forment le ministère universel des personnalités divines dont l'union dans la Dêité constitue la Trinité. La justice n'est pas l'attitude du Père, du Fils ou de l'Esprit. La justice est l'attitude trinitaire de ces personnalités d'amour, de miséricorde et de ministère. Aucune des Dêités du Paradis n'assume à elle seule l'administration de la justice. La justice n'est jamais une attitude personnelle, elle est toujours une fonction plurale.

^{10:6.3} Le Témoignage, base de l'équité (justice en harmonie avec la miséricorde) est fourni par les personnalités de la Source-Centre Troisième, représentant conjoint du Père et du Fils auprès de tous les royaumes et auprès du mental des créatures intelligentes de toute la création.

10:6.4 Le Jugement, l'application finale de la justice conformément aux témoignages soumis par les personnalités de l'Esprit Infini, est l'oeuvre des Fils Stationnaires de la Trinité ; ces êtres participent de la nature trinitaire de l'union du Père, du Fils et de l'Esprit.

10:6.5 Ce groupe des Fils Stationnaires de la Trinité englobe les personnalités suivantes :

10:6.6 1. Les Secrets de Suprématie Trinitisés.

10:6.7 2. Les Éternels des Jours.

10:6.8 3. Les Anciens des Jours.

10:6.9 4. Les Perfections des Jours.

10:6.10 5. Les Récents des Jours.

10:6.11 6. Les Unions des Jours.

10:6.12 7. Les Fidèles des Jours.

10:6.13 8. Les Perfecteurs de Sagesse.

10:6.14 9. Les Conseillers Divins.

10:6.15 10. Les Censeurs Universels.

10:6.16 Il se trouve que j'appartiens au dixième ordre de ce groupe, les Censeurs Universels ; nous sommes les enfants des trois Déités du Paradis fonctionnant en tant que Trinité. Ces ordres ne représentent pas l'attitude de la Trinité dans un sens universel ; ils ne représentent cette attitude collective de la Déité que dans les domaines du jugement exécutoire - la justice. Ils furent spécifiquement conçus par la Trinité pour le travail précis auquel ils sont affectés, et ils ne représentent la Trinité que dans les fonctions pour lesquelles ils ont été personnalisés.

10:6.17 Les Anciens des Jours et leurs associés issus de la Trinité distribuent le juste jugement de l'équité suprême aux sept superunivers. Dans l'univers central, ces fonctions n'existent qu'en théorie ; l'équité y est évidente par elle-même dans la perfection, et la perfection de Havona exclut toute possibilité de dysharmonie.

10:6.18 La justice est l'idée collective de la droiture ; la miséricorde en est l'expression personnelle. La miséricorde est l'attitude d'amour. L'opération de la loi est caractérisée par la précision ; le jugement divin est l'âme de l'équité se conformant toujours à la justice de la Trinité satisfaisant toujours pleinement le divin amour de Dieu. Quand l'équité de la Trinité et l'amour miséricordieux du Père Universel sont complètement perçus et pleinement compris, ils coïncident. Toutefois, les hommes n'ont pas cette pleine compréhension de la justice divine. C'est ainsi que, dans la Trinité telle que les hommes la conçoivent, les personnalités du Père, du Fils et de l'Esprit s'ajustent pour coordonner le ministère d'amour et la loi dans les univers expérientiels du temps.

10.7 Le Supercontrôle de la Suprématie

10:7.1 La Première, la Seconde et la Troisième Personne de la Dêité sont égales entre elles et ne font qu'un. « Le Seigneur notre Dieu est un Dieu unique. » Il y a perfection de dessein et unité d'exécution chez la divine Trinité des Dêités éternelles. Le Père, le Fils et l'Acteur Conjoint sont vraiment et divinement un. Il a été écrit en vérité : « Je suis le premier et je suis le dernier, et en dehors de moi il n'y a pas de Dieu. »

10:7.2 Telles que les choses apparaissent aux mortels sur le niveau fini, la Trinité du Paradis, comme l'Être Suprême, ne s'intéresse qu'au total - planète totale, univers total, superunivers total, grand univers total. Cette attitude de totalité existe parce que la Trinité est le total de la Dêité, et pour bien d'autres raisons encore.

10:7.3 L'Être Suprême est quelque chose de moins et quelque chose d'autre que la Trinité fonctionnant dans les univers finis ; mais, dans certaines limites et durant la présente ère d'incomplète synthèse pouvoir-personnalisation, cette Dêité évolutionnaire paraît vraiment refléter le comportement de la Trinité de Suprématie. Le Père, le Fils et l'Esprit n'agissent pas personnellement avec l'Être Suprême, mais, durant le présent âge de l'univers, il collaborent avec lui en tant que Trinité. Nous comprenons qu'ils entretiennent une relation similaire avec l'Ultime. Nous faisons souvent des hypothèses sur ce que seront les relations personnelles entre les Dêités du Paradis et Dieu le Suprême quand ce dernier aura achevé son évolution, mais en réalité nous ne le savons pas.

10:7.4 Nous n'estimons pas possible de prévoir entièrement le supercontrôle de la Suprématie. De plus cette imprévisibilité paraît caractérisée par un certain inachèvement dans le développement, qui est sans nul doute une marque distinctive de l'incomplétude du Suprême, et de l'incomplétude de réaction finie envers la Trinité du Paradis.

10:7.5 Le mental humain peut imaginer immédiatement mille et une choses - événements physiques catastrophiques, accidents épouvantables, désastres horribles, maladies douloureuses et plaies mondiales - et se demander si de telles calamités sont reliées aux manoeuvres inconnues de ce fonctionnement probable de l'Être Suprême. Franchement, nous ne le savons pas ; nous n'en sommes pas réellement sûrs. Mais, à mesure que le temps s'écoule, nous observons que ces situations difficiles et plus ou moins mystérieuses se résolvent toujours pour le bien-être et le progrès des univers. Il se peut que les circonstances de l'existence et les vicissitudes inexplicables de la vie soient toutes tissées en un motif significatif de haute valeur par la fonction du Suprême et le supercontrôle de la Trinité.

10:7.6 En tant que fils de Dieu, vous pouvez discerner l'attitude personnelle d'amour de Dieu le Père dans tous ses actes. Mais vous ne pourrez pas toujours comprendre combien d'actes universels de la Trinité du Paradis contribuent au bien des mortels individuels sur les mondes évolutionnaires de l'espace. Au cours du progrès de l'éternité, les actes de la Trinité se révéleront comme tout à fait pleins de significations et d'égards, mais ils n'apparaissent pas toujours comme tels aux créatures du temps.

10.8 La Trinité au delà du Fini

10:8.1 Beaucoup de vérités et de faits concernant la Trinité du Paradis ne peuvent être compris, fût-ce partiellement, qu'en reconnaissant une fonction qui transcende le fini.

10:8.2 Il serait inopportun de discuter les fonctions de la Trinité de l'Ultimité, mais on peut révéler que Dieu l'Ultime est la manifestation de la Trinité telle que la comprennent les Transcendants. Nous avons tendance à croire que l'unification du maître univers est l'acte d'extériorisation de l'Ultime, et qu'il reflète probablement certaines phases, mais pas toutes, du supercontrôle absonite de la Trinité du Paradis. L'Ultime est une manifestation qualifiée de la Trinité par rapport à l'absonite, mais seulement en ce sens que le Suprême représente ainsi partiellement la Trinité par rapport au fini.

10:8.3 Le Père Universel, le Fils Éternel et l'Esprit Infini sont dans un certain sens les personnalités constituantes de la Dêité totale. Leur union dans la Trinité du Paradis et la fonction absolue de la Trinité équivalent à la fonction de la Dêité totale. Et ce parachèvement de la Dêité transcende à la fois le fini et l'absonite.

10:8.4 Alors que prises séparément aucune personne des Dêités du Paradis ne remplit tout le potentiel de la Dêité, collectivement elles le font toutes les trois. Trois personnes infinies paraissent constituer le nombre minimum d'êtres nécessaire pour animer le potentiel prépersonnel et existentiel de la Dêité totale - l'Absolu de Dêité.

10:8.5 Nous connaissons le Père Universel, le Fils Éternel et l'Esprit Infini comme des personnes, mais je ne connais pas personnellement l'Absolu de Dêité. J'aime et j'adore Dieu le Père ; je respecte et j'honore l'Absolu de Dêité.

10:8.6 J'ai séjourné une fois dans un univers où un certain groupe d'êtres enseignait que, dans l'éternité, les finalitaires deviendraient en fin de compte les enfants de l'Absolu de Dêité. Mais je refuse d'accepter cette solution du mystère où l'avenir des finalitaires est enseveli.

10:8.7 Le Corps de la Finalité embrasse, entre autres, les mortels du temps et de l'espace qui ont atteint la perfection en tout ce qui concerne la volonté de Dieu. En tant que créatures et dans les limites de la capacité des créatures, ils connaissent pleinement et vraiment Dieu. Ayant ainsi trouvé Dieu comme Père de toutes les créatures ; il faut qu'à un moment donné ces finalitaires commencent à rechercher le Père superfini. Mais cette quête implique qu'il faut saisir la nature absonite des attributs et du caractère ultimes du Père du Paradis. L'éternité dévoilera si un tel aboutissement est possible, mais nous sommes convaincus que, même si les finalitaires saisissent cet attribut ultime de la divinité, ils seront probablement incapables d'atteindre les niveaux superultimes de la Dêité absolue.

10:8.8 Peut-être les finalitaires atteindront-ils partiellement l'Absolu de Dêité, mais, même dans ce cas, il resterait encore dans l'éternité des éternités le problème de l'Absolu Universel qui continuera d'intriguer, de mystifier, de déconcerter et de défier les finalitaires dans leur ascension et leur progrès. En effet, nous percevons que les relations cosmiques de l'Absolu Universel deviendront de plus en plus insondables dans la proportion où les univers matériels et leur administration spirituelle continueront leur expansion.

10:8.9 Seule l'infinité peut révéler le Père-Infini.

10:8.10 [Parrainé par un Censeur Universel agissant par autorité des Anciens des Jours résidant sur Uversa.]

Revision #1

Created 22 February 2025 23:48:19 by Bee

Updated 22 February 2025 23:48:20 by Bee